



Démission et préavis écourté ?

Par **vanoli**, le **22/06/2009** à **19:23**

Bonjour,rnrnJ'ai plusieurs questions :rnrn- Je voudrais savoir à quelle date commence mon préavis, si c'est le jour du dépôt du recommandé (le 6 juin) ou le jour de la date de réception (le 8 juin) ?rnrn- J'avais demandé à écourter mon préavis (qui est de 2 mois), pour cela j'ai demandé à cumuler mes heures de recherche d'emploi pour le réduire. J'ai des collègues qui l'ont fait et qui ont été complètement libérées 2 semaines avant la fin de leur préavis. Il faudrait que je sois libérée pour le 6 juillet. Mon employeur m'a répondu qu'il accepté et que je serais libérée de mes obligations de travail le 23 juillet au soir, mais que je ferais parti des effectifs jusqu'au 4 septembre étant donné que l'entreprise ferme du 27 juillet au 21 août. Donc je ne comprends pas pourquoi il me parle du 23 juillet et du 4 septembre, alors que les congés ne sont pas commencés au 23 juillet ? Sachant en plus que je n'ai pas acquis 4 semaines de congés mais 3 car j'étais arrivée dans l'entreprise au mois de septembre l'année dernière.rnrn- Peut-on travailler dans une autre entreprise quand on fait encore parti des effectifs de notre ancien employeur ?rnrn- De plus, je suis commerciale et ils me demandent de rendre la voiture et les outils de travail au 23 juillet, est-ce normal ?rnrn- Que puis-je faire pour partir plus vite ?rnrnMerci d'avance